BLAMONT Infos

N° 355 octobre 2026

Commune de BLAMONT









Octobre rose à Blamont !

MOT DU MAIRE

Association des Maires Ruraux du Doubs



Bonjour à tous et toutes,

C'est avec un profond sentiment d'honneur et d'humilité que j'assume désormais la présidence de l'Association des Maires Ruraux du Doubs, à la suite de notre Assemblée Générale du 24 juin dernier à Valdahon. Forte de ses 480 communes adhérentes sur les 563 que compte notre département, notre structure incarne une force collective incontournable.
Fidèles à notre devise, « des maires au service des maires », notre ambition est claire : ériger la ruralité en une véritable terre d'avenir. Cette mission nous impose une question fondamentale : « Que voulons-nous transmettre ? » En tant qu'élus, notre passage est temporaire, mais notre responsabilité est durable. Bâtir l'avenir de nos villages, c'est léguer un patrimoine naturel préservé, des finances saines et un cadre de vie valorisé. C'est aussi, et avant tout, préserver ce « faire société » et ce lien humain si précieux qui font l'âme de nos territoires.

Face aux institutions, un maire isolé reste vulnérable. Unis et solidaires, nous formons une voix qui porte. Mon rôle de président n'est pas de nourrir une opposition stérile avec l'État, mais d'interpeller avec fermeté ses représentants pour garantir une défense républicaine de nos communes. Nous saurons être ce contre-pouvoir constructif mais inflexible, déterminé à ne jamais rien céder lorsqu'il s'agit de défendre l'intérêt de nos administrés.

Votre maire / Président de l'AMR25

AMR25
ASSOCIATION DES MAIRES RURAUX DU DOUBS

CONSEIL MUNICIPAL DE BLAMONT - MANDAT 2026-2032

Séance n°06 - Session ordinaire du 13 octobre 2026
Compte-rendu succinct de séance. Compte-rendu complet consultable en mairie et sur Intramuros.

Présents : Philippe Baradel, Sophie Besançon, Jihad Dahi, Serge Delfils, Marlène Maillard, Patrick Mourey, Julie Parent-Leclercq, Stéphane Reslinger, Marie-Claire Riche, Bénédicte Rigolot, Marie-Hélène Wunderlich-Poutot.
Membres absents excusés : Fabrice Humbert (procuration à Julie Parent-Leclercq), Pierre Riot (procuration à Marie-Claire Riche), Sandrine Scotton (procuration à Marie-Hélène Wunderlich-Poutot), Mickaël Vieille-Blanchard (Patrick Mourey)

1 - Création d'espaces sans tabac - Ligue contre le Cancer - DCM n° 2026-45

Question présentée par Marie-Hélène WUNDERLICH-POUTOT

Le concept des espaces sans tabac cherche à définir, en collaboration avec La Ligue contre le cancer, des lieux en extérieur, fréquentés majoritairement par des familles, où il sera interdit de fumer.
Ces espaces existent pour protéger la santé de tous, en particulier celles des enfants et des jeunes. Ils limitent l'exposition à la fumée, sur un périmètre défini du domaine public, et restreignent l'incitation à fumer et donc le tabagisme passif.
Il est proposé de créer des espaces sans tabac aux abords de l'école maternelle (sur le parvis, jusqu'au trottoir), de l'école élémentaire (devant la sortie située impasse de l'Église), de la médiathèque (toute la terrasse et l'allée d'accès).
Il est donc proposé de mettre en place une convention entre la commune et le comité de Montbéliard de la Ligue Nationale contre le Cancer, pour acter cet engagement.

VOTE : Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :
- D'autoriser le Maire à signer la convention entre la commune et la Ligue contre le cancer, ainsi que ses éventuels avenants
- D'autoriser le Maire à prendre un arrêté définissant les zones « Espace sans tabac » sur le territoire de la commune,

2 - Établissement Public Foncier : prolongation du portage - Espace Mignerey - DCM n° 2026-46

Question présentée par Serge DELFILS

L'Établissement Public Foncier (EPF) porte pour la commune l'achat des terrains Mignerey depuis mai 2021. Le portage initial était de 4 ans et s'est achevé au 12/05/2025. Il est possible de le renouveler 3 fois par période de 2 ans, jusqu'à atteindre 10 ans de contrat. Un

premier renouvellement de 2 ans a été voté en 2025 et court jusqu'au 12/05/2027. Le Maire propose de renouveler le portage aux mêmes conditions que précédemment pour deux ans supplémentaires. Pour rappel, l'ensemble du domaine comprend une maison d'habitation de 160 m², une dépendance bâtie de 100 m², un hangar de stockage de 750 m² et un terrain d'assiette de 1 ha, pour une valeur totale de 700 000 €.

VOTE : Le Conseil, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :
- de demander à l'Établissement Public Foncier de prolonger le portage de 2 ans, jusqu'au 12/05/2029,
- d'approuver la modification de l'opération de portage foncier n° 663, confiée à l'Établissement Public Foncier Doubs Franche-Comté telle que décrite,
- d'autoriser le Maire à signer l'avenant à la convention opérationnelle de prolongation de portage et tout document y afférent

3 - Bail emphytéotique chaufferie SYDED / commune - DCM n° 2026-47

Question présentée par Serge DELFILS

Lors du montage du projet du réseau de chaleur, un accord entre le SYDED (Syndicat mixte d'Énergie du Doubs) et la commune avait défini la mise à disposition d'une partie de la « Zone Glasson » par le biais d'un bail emphytéotique.
Le bail sera conclu pour une durée de 99 ans, à compter de la date d'obtention du permis de construire, moyennant un loyer de 1 € par an, payable en une seule fois pour la totalité de la durée du bail.
L'ensemble est composé d'un ensemble bâti et non bâti destiné à un usage de chaufferie (après exécution des ouvrages par l'emphytéote).
VOTE : Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :
- D'approuver le projet de bail emphytéotique tel que proposé par Maître Renaud-Bertoux, notaire, entre la commune et la régie Biochaleur du SYDED concernant la chaufferie et le réseau de chaleur
- D'autoriser le Maire à signer ce bail et tous les documents afférents
- D'inscrire la recette concernant la passation de ce bail au budget 2026

4 - Convention Intercommunale des Attributions - PMA - DCM n° 2026-48

Question présentée par Serge DELFILS

Dans le cadre d'une réforme des politiques de l'habitat et du peuplement, plaçant les EPCI (dotés d'un Plan Local de l'Habitat – PLH) comme chefs de fil de ces politiques, Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) s'est dotée des trois dispositifs obligatoires structurant le pilotage de ces politiques :

- une Conférence Intercommunale du Logement (CIL)

- un Plan Partenarial de Gestion de la Demande de logement social et d'Information des Demandeurs (PPGDID)

- une Convention Intercommunale des Attributions (CIA) qui fixe les objectifs opérationnels et les engagements des partenaires en matière d'attribution de logements sociaux. La CIA actuelle, entrée en vigueur en 2019, étant arrivée à échéance, il convient de la renouveler.

* La nouvelle CIA 2026-2031 a été élaborée en partenariat avec l'ensemble des partenaires et acteurs des attributions et a reçu l'avis favorable de la CIL du 28 novembre 2025. Le détail des orientations, objectifs et moyens opérationnels est disponible dans le document de CIA disponible sur demande auprès des services de PMA.
* Prévu dans le Plan Partenarial de Gestion de la Demande de logement social et d'Information des Demandeurs, un outil de qualification des fragilités d'occupation du parc locatif social a été élaboré en parallèle de la nouvelle CIA.
* La CIA est établie pour une durée de 6 ans. Les signataires de la CIA sont : L'État, Pays de Montbéliard Agglomération, les communes disposant de logements locatifs sociaux, les bailleurs sociaux, l'Union Sociale pour l'Habitat BFC et Action Logement.
La commune de Blamont possède actuellement un seul logement locatif concerné par cette Commission.

VOTE : Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'autoriser le Maire à signer la nouvelle Convention Intercommunale des Attributions (CIA) 2026-2031 avec Pays de Montbéliard Agglomération et tous les documents y afférent.

5 - Ressources Humaines : mise en place du RIFSEEP - DCM n° 2026-49

Question présentée par Serge DELFILS

Vu l'avis du Comité Social Territorial en date du 6 octobre 2026 relatif à la mise en place des critères professionnels liés aux fonctions et à la prise en compte de l'expérience professionnelle en vue de l'application du RIFSEEP aux agents de la collectivité de la MAIRIE DE BLAMONT (Doubs)
Considérant que le nouveau Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) mis en place pour la fonction publique de l'Etat est transposable à la fonction publique territoriale, en application du principe de parité ;
Considérant que dans ce cadre, la collectivité a engagé une réflexion visant à refondre le régime indemnitaire des agents et instaurer le RIFSEEP, afin de remplir les objectifs suivants :
- prendre en compte le positionnement hiérarchique des agents, au regard de l'organigramme
- reconnaître les spécificités de certains postes ;
- susciter l'engagement des collaborateurs ;

le Conseil, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :
(Voir la totalité des articles votés sur le compte-rendu complet disponible en Mairie ou sur Intramuros)
1 - MISE EN PLACE DE L'INDEMNITÉ DE FONCTIONS, DE SUJÉTIONS ET D'EXPERTISE (IFSE)
2 - MISE EN PLACE DU COMPLÉMENT INDEMNITAIRE ANNUEL (CIA)
3 - DISPOSITIONS TRANSITOIRES ET FINALES

6 - Contrat groupe assurance statutaire - CDG25 - DCM n° 2026-50

Question présentée par Serge DELFILS

Considérant la nécessité de conclure un contrat d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à la charge de l'employeur, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents en cas de décès, invalidité, incapacité temporaire et d'accidents ou maladies imputables ou non au service ;
Considérant que le Centre De Gestion du Doubs a lancé une consultation sous la forme d'un marché négocié à l'échelle départementale, ce qui est de nature à améliorer les propositions financières et les garanties proposées,
Considérant l'offre retenue par le Centre De Gestion du Doubs à l'issue de la consultation,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
Adhère au contrat dans les conditions générales suivantes :
Courtier / Assureur : Diot-Siaci / Groupama

Durée du contrat : 4 ans à compter du 01/01/2027

Faculté de résiliation annuelle sous réserve d'un préavis de 6 mois.

7 - Subvention voyage scolaire 2025-2026 du collège - DCM n° 2026-51

Question présentée par Serge DELFILS

Le collège Charles Masson sollicite une subvention de la mairie pour les dix élèves de 3ème de Blamont ayant participé à un voyage scolaire Paris-Verdun-Strasbourg-Karlsruhe, du 30 mars au 3 avril 2026.
Le montant demandé est de 25 € par élève, soit un total de 250 €.

VOTE : Le Conseil, après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité, l'attribution d'une subvention de 250 € au collège de Blamont pour l'organisation du voyage scolaire des 3ème réalisé du 30 mars au 3 avril 2026.

DISCUSSIONS :

✓ Questions diverses

Commission Jeunesse et Sports *– Julie PARENT-LECLERCQ*
Bilan positif de la Fête du Sport et projets de la commission : Parcours du coeur, course à pied avec les pompiers, soirée jeux de société.

Syndicat des Jeunes Médecins Généralistes *– Patrick MOUREY*
L'association propose une visibilité dans la recherche d'un médecin auprès de sa base de données. La diffusion de l'annonce est bien entendu payante. Cette proposition est à l'étude. La commission santé doit prochainement recevoir des coordonnateurs locaux pour explorer toutes les pistes possibles.

Information de mise en place d'amendes pour les crottes de chien *– Serge DELFILS*
Un arrêté mettant en place une verbalisation effective va prochainement être pris. Les Gardes Champêtres pourront appliquer cet arrêté dès sa publication.

Information d'achat d'adoucisseurs d'eau *– Serge DELFILS*
Afin d'endiguer le problème de tartre sur les sanitaires, engendrant des dégâts conséquents, des adoucisseurs d'eau vont être installés dans les écoles, dans un premier temps, puis dans les autres bâtiments communaux.

Séance levée à 21h45
Le secrétaire de séance, Stéphane RESLINGER

INFOS PRATIQUES - Les horaires d'accueil du public

MAIRIE
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi matins de 10h00 à 12h00
Lundi après-midi de 16h00 à 18h00
Mercredi après-midi de 15h30 à 17h30

AGENCE POSTALE
Mardi de 9h00 à 11h45 et de 16h30 à 18h00
Mercredi, jeudi et vendredi de 9h00 à 11h45
Samedi de 9h00 à 11h30

MÉDIATHÈQUE
Mardi de 15h30 à 18h00
Mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
Samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

La population est invitée à participer à la cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre 1918. Rassemblement à 10 heures devant le monument aux morts.

Commission travaux

TRAVAUX À LA STATION D'ÉPURATION DE BLAMONT

Station d'épuration de Blamont : PMA engage sa rénovation et son agrandissement.

La station d'épuration de Blamont va faire l'objet de travaux de rénovation, de mise aux normes et d'agrandissement, portés par Pays de Montbéliard Agglomération (PMA). Cette opération vise à moderniser les installations et à répondre durablement aux exigences du traitement des eaux usées.

L'assainissement constitue un enjeu essentiel pour la préservation de l'environnement et la protection des ressources en eau. Dans cette perspective, Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) prévoit des travaux importants sur la station d'épuration de Blamont.

Le projet comprend plusieurs volets : la rénovation des équipements existants, leur mise aux normes ainsi que l'agrandissement de la station. Ces interventions doivent permettre d'adapter les installations aux exigences réglementaires et aux besoins du territoire.

La modernisation des équipements représente également un enjeu pour assurer la continuité et la qualité du traitement des eaux usées. Une station d'épuration performante contribue en effet à limiter les rejets polluants dans le milieu naturel et à préserver les cours d'eau.

L'agrandissement de l'installation doit, quant à lui, permettre de disposer d'infrastructures adaptées aux besoins identifiés dans le cadre du projet. L'ensemble des travaux s'inscrit ainsi dans une démarche d'amélioration durable du service public de l'assainissement.

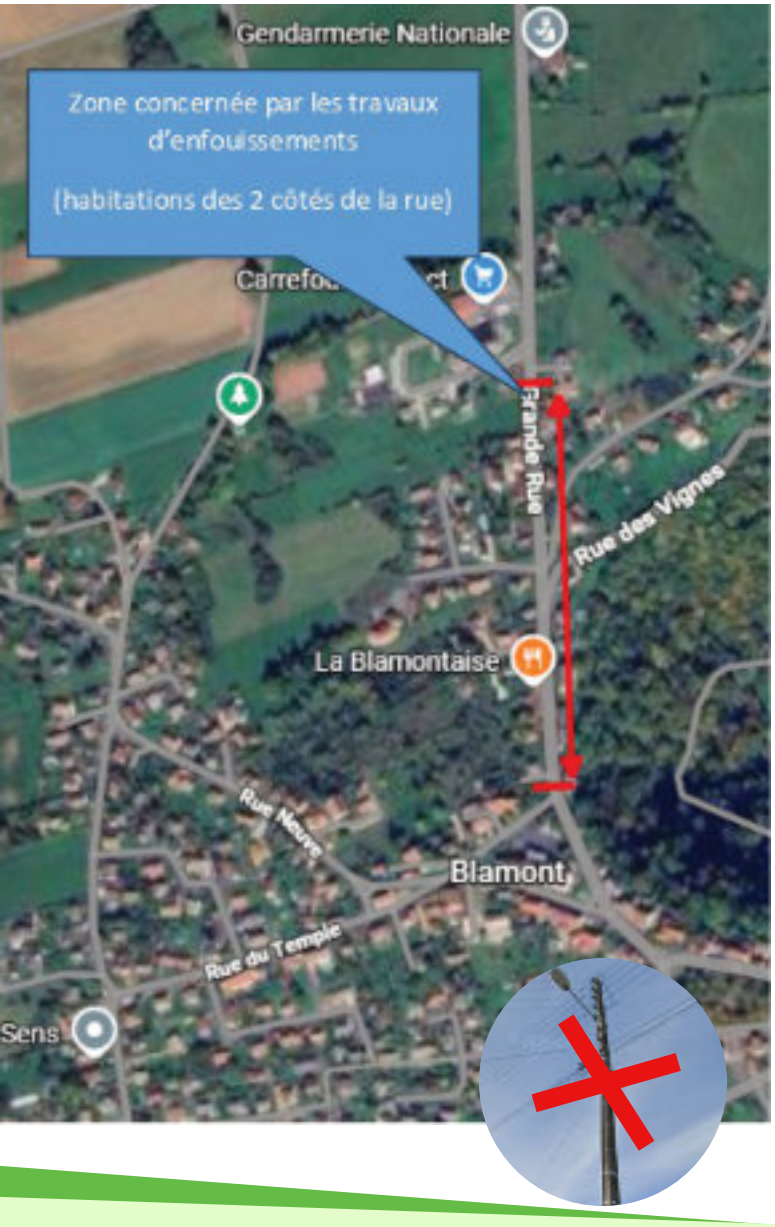
Portée par PMA, cette opération témoigne de l'importance des investissements réalisés dans les équipements publics liés à l'environnement. Pour la commune de Blamont et ses habitants, la rénovation de la station d'épuration constitue un projet important pour la pérennité des infrastructures et la protection du cadre de vie.





Commission travaux

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES ET TÉLÉCOMS GRANDE RUE



Grande rue : les travaux d'enfouissement des réseaux reportés à février 2027

Initialement prévus cet été, les travaux d'enfouissement des réseaux électriques, d'éclairage public et de télécommunications dans la Grande rue sont reportés à février 2027. Cette décision a été prise en accord avec le SYDED, à la suite d'un retard dans la préparation du dossier par l'entreprise en charge de celui-ci.

Les travaux d'enfouissement des réseaux de la Grande rue constituent une opération importante pour l'amélioration et la modernisation des infrastructures de la commune. Ils concernent les réseaux électriques, l'éclairage public ainsi que les télécommunications.

Cette décision vise avant tout à consolider le dossier technique et administratif afin que l'ensemble des éléments nécessaires soit réunis avant le lancement des travaux. L'objectif est de permettre une intervention dans de bonnes conditions, avec une préparation rigoureuse et une meilleure organisation du chantier.

Ce décalage doit ainsi permettre d'aborder cette opération avec davantage de sérénité et de limiter les difficultés susceptibles de survenir en cours de réalisation.

La commune reste mobilisée pour mener à bien ce projet structurant et remercie les habitants pour leur compréhension face à ce report. Le démarrage des travaux est désormais prévu en février 2027, sous réserve de la finalisation du dossier.

DÉPÔTS SAUVAGES DE DÉCHETS VERTS

La commune constate la multiplication de dépôts sauvages dans nos forêts et espaces publics.
Contrairement aux idées reçues, les déchets verts ne doivent jamais être jetés dans la nature.

Il est **strictement interdit** de déposer les résidus de végétaux, tontes, bois, en dehors des lieux dédiés (Déchèteries de Pont-de-Roide et Seloncourt), cela constitue une infraction punie par la loi (Code de l'environnement).

Outre le fait que **les contrevenants s'exposent à de lourdes amendes qui peuvent s'élever pour un particulier de 135 € à plus de 1500 €** (Dépôt avec l'aide d'un véhicule), et à **plus de 7500€ pour un professionnel**, l'accumulation de déchets verts constituent également une nuisance sur nos écosystèmes, étouffent la flore sauvage, favorisent la prolifération de plantes invasives et représentent un risque d'incendie majeur en période de sécheresse.

Pour rappel, le brûlage est également interdit.

Commission travaux

CHAUFFERIE – RÉSEAU DE CHALEUR VISITE DE LA VILLE DE GIROMAGNY

Gaïa Énergie remet son étude de faisabilité à la Ville de Giromagny à la MPT et visite la chaufferie de Blamont.



Une nouvelle étape pour le projet énergétique de Giromagny : le 24 septembre dernier, Gaïa Énergie a remis à la Ville son étude de faisabilité à la MPT, avant une visite de la chaufferie de Blamont, afin de découvrir concrètement le fonctionnement d'une installation de chauffage.

Ceci marque une étape importante dans la réflexion autour du projet énergétique de la commune de Giromagny.

Cette étude doit permettre à la collectivité de disposer des éléments nécessaires pour évaluer les possibilités techniques et économiques du projet, ainsi que ses perspectives de développement. Elle constitue un support d'aide à la décision pour examiner les solutions envisageables et leurs conditions de mise en œuvre.

Dans le prolongement de cette démarche, une visite de la chaufferie de Blamont a également été organisée. Cette visite a permis de découvrir une installation en fonctionnement et d'aborder les aspects concrets liés à l'exploitation d'une chaufferie, à son organisation technique et à son intégration dans un projet énergétique local.

Avec le SYDED, la commune a donné un retour d'expérience enrichissant pour Giromagny.

Au-delà de la remise du document, cette démarche illustre l'importance des études préalables et des échanges de terrain pour accompagner les collectivités dans leurs choix énergétiques.



Pour la Ville de Giromagny, l'étude constitue désormais une base de travail pour la suite du projet. Les prochaines étapes dépendront notamment de l'analyse de ses conclusions et des orientations que la commune souhaitera retenir.



Entre étude technique et retour d'expérience sur le terrain, cette démarche contribue à nourrir la réflexion sur les solutions énergétiques susceptibles de répondre aux besoins du territoire.

Échange toujours important entre les communes pour les mêmes projets, une fierté pour notre commune et le SYDED.

Commission forêts

VISITE EN FORÊT LE 24 OCTOBRE

Accompagnée de Laurent MOREL, représentant de l'Office national des forêts (ONF), la commission forêt s'est rendue au bois de Châtel pour découvrir la plantation qui y a été réalisée. Cette visite a permis à chacun de mieux comprendre les travaux proposés par l'ONF pour entretenir les forêts communales : coupes, travaux sylvicoles et présentation des cartes recensant les secteurs fragilisés par les sécheresses ou par différentes maladies, notamment les scolytes et la chalarose. Nous avons également constaté la bonne reprise des plantations réalisées en 2022. Les échanges ont permis d'expliquer pourquoi certains chemins sont ouverts, comment les parcelles sont entretenues, comment les jeunes pousses sont protégées et comment limiter le tassement des sols, qui nuit à la repousse. **Si ces sujets vous intéressent, n'hésitez pas à rejoindre la commission forêt.**









Commission culture

RETOUR EN IMAGES



Petits et grands ont partagé un beau moment de création et de jeux à la médiathèque le samedi 3 octobre avec l'animation « Découvrir la nature ».





D'autres ateliers créatifs auront lieu tout au long de l'année !

LES P'TITES FUGUES



Nous vous donnons rendez-vous vendredi 27 novembre à 18h30 à la bibliothèque pour tous de Pont-de-Roide pour une rencontre avec l'autrice jurassienne Maryse Vuillermet.

Cette rencontre conviviale sera l'occasion d'échanger avec l'écrivaine au sujet de son dernier roman, « Lapiaz », et de l'écouter nous en lire un extrait ! Entrée libre et gratuite.

EXPO

L'exposition de Josiane Maillot « Ambiance automnale pour le Petit Prince » a rencontré beaucoup de succès ! De nombreux visiteurs sont venus admirer les jolies photos présentées. Merci et félicitations à Josiane pour son superbe travail !



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Rencontre intergénérationnelle à l'Ehpad

Mardi 6 octobre 2026

Dans le cadre de la semaine des rencontres intergénérationnelles, l'EHPAD de Blamont a sollicité les écoles pour organiser un après-midi de partage.

La classe de CP-CE1-CE2 s'est ainsi rendue dans la salle commune de l'EHPAD pour jouer à des jeux de société avec une dizaine de résidents. Les élèves ont pu jouer à des jeux qui traversent les générations, comme le jeu du Puissance 4, le jeu de l'oie, les petits chevaux, le jeu de la bataille, le jeu des dominos …

Nous avons alors pu lire les sourires des uns et des autres lors de ce moment de rencontre. Ce fut une bonne expérience du côté des élèves.

ÉCOLE MATERNELLE

Journée orange à la maternelle







Vendredi 16 octobre, nous avons dégusté des aliments de couleur orange… Et certains enfants étaient habillés en orange.
Avant la dégustation, nous avons pressé des oranges pour faire du jus d'orange.

Nous avons goûté plusieurs mets. Nous devions essayer de deviner ce que c'était et dire si c'était sucré, salé, acide ou amer… Pas toujours facile !

Il y avait : de la purée de potimarron et de lentilles corail, de la mangue, de la mimolette, du pesto rouge, de la confiture d'abricot et de coing, des carottes crues et cuites.

Sortie randonnée dans la classe des moyens-grands

Vendredi 25 septembre, nous sommes allés jusqu'au bois après « l'Orée du bois ».

Le long du trajet nous avons vu des ruches, des moutons, des chevaux et les maisons de certains élèves.

Nous sommes passés devant le collège, la mairie et le temple.

Lorsque nous sommes arrivés, nous avons joué dans la forêt puis nous avons goûté avant de rentrer à l'école.









DES NOUVELLES DU COLLÈGE

Cette année, le collège accueille 206 élèves et de nouveaux professeurs :

- M. Oberon en musique
- Mme Fernandez-Mathy en français
- Mme Stevenot en histoire-géographie
- M. Michel en anglais
- Mme Richard en arts plastiques.

La classe « Option Défense et Sécurité Globale » est reconduite cette année. Elle a repris ses activités avec une quarantaine d'élèves. Les élèves ont préparé par groupes la sortie du 10 novembre au Bois des Trembles à Villars-lès-Blamont : campement, nourriture, matériel à emmener. Toute une logistique à prévoir avec l'encadrement des adultes et des militaires !

Le séjour de cohésion et de découverte des 6e dans le Jura

On a pris le bus et on a roulé pendant 2h45. Certains ont trouvé le temps long. Nous nous sommes arrêtés pour monter au Pic de l'Aigle, où on a pu admirer les montagnes des environs, le lac d'Ilay avec ses belles couleurs turquoise. On a pique-niqué puis nous sommes allés aux cascades du Hérisson. Il y avait peu d'eau mais c'était magnifique quand même ; et nous avons eu la surprise d'apercevoir des chamois.
Le soir au gîte à Chaux-des-Crotenay, nous avons fait une veillée jeux.

Le deuxième jour, la pluie nous a obligés à annuler la grande randonnée. A la place, nous avons fait du théâtre d'improvisation, participé à un escape-game, enchaîné des parties de tennis de table et de baby-foot puis écouté un conte. L'après-midi, on a visionné un film « Donne-moi des ailes ».



Puis, entre deux averses, nous sommes partis pour une randonnée de 7 km aux gorges de la Langouette. Le soir, pour terminer en beauté : Mont-d'or et Snickers au repas, et veillée théâtre et jeux. On a bien rigolé !

Pour la troisième journée, le soleil était revenu et nous avons pu faire dans le village une grande chasse au trésor basée sur un parcours d'orientation. La récompense était des bonbons que nous nous sommes partagés.

On a aimé : les repas, le théâtre, les veillées, les bêtises dans la chambre, les balades avec les cascades. C'était trop bien !!!

Cameron, Line, Pauline, Enzo, Florent, Nina. Sarah (6e2)





ACTIVITÉS A L'EHPAD





Médiation animale : Les résidents ont partagé de beaux moments de complicité et de détente en compagnie de différents animaux.

Médiation musicale : Les résidents ont partagé de beaux moments autour de la musique, entre chants, souvenirs et émotions, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Temps de prière : Chaque mois, les résidents qui le souhaitent peuvent participer à des temps de prière catholique et protestante, un moment privilégié de recueillement et de convivialité.

Anniversaires du mois : Chaque dernier vendredi du mois, les anniversaires des résidents sont célébrés dans une ambiance chaleureuse, animés par Hubert et son accordéon.



Line, résidente de l'EHPAD, a fêté ses 100 ans le 28 septembre 2026.

Journée internationale de la personne âgée : à l'occasion de la journée internationale de la personne âgée, des résidents ont fêté ça lors d'un apéro avant le repas de midi.



Malakoff : Une chorale est venue à l'EHPAD pour offrir aux résidents un joli moment musical et convivial, autour d'un goûter qu'ils nous ont apporté.

Semaine Bleue : Une semaine dédiée à la personne âgée sur le thème « Relions tous les âges dans des territoires engagés »

Sortie restaurant : Les résidents ont eu le plaisir de découvrir les spécialités culinaires asiatiques au restaurant de Montbéliard.

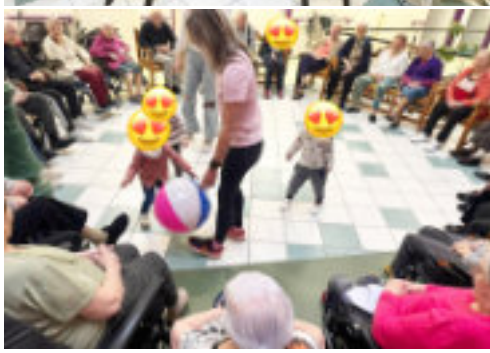
Dictée intergénérationnelle : Les résidents ont eu la joie de recevoir les élèves d'une classe du collège Charles Masson de Blamont pour faire une dictée et partager leurs petits souvenirs autour d'un goûter.



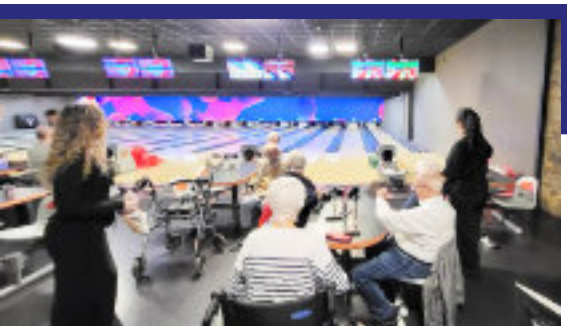
Jeux de société intergénérationnels : Les résidents ont eu le plaisir d'accueillir une classe de l'école primaire de Blamont pour partager de bons moments autour de jeux de société.



Gym douce intergénérationnelle : Les enfants de la crèche sont venus partager un bon moment tout en faisant des exercices de gym.



Grand loto : Les résidents ont partagé de beaux moments de convivialité lors du loto, avec de nombreux lots à gagner et toujours beaucoup de rires et de bonne humeur.



Sortie Bowling : Les résidents sont sortis au bowling d'Audincourt et ont passé un super moment, dans la joie et la bonne humeur.

Semaine du Goût : Pour la Semaine du Goût, nous avons mis le petit-déjeuner à l'honneur. Chaque jour, nous avons découvert de nouvelles saveurs avec différentes confitures, des pancakes et un plateau de fromages variés. Une semaine gourmande et pleine de découvertes.

Retour sur…

AG FESTI BLAM'



L'assemblée générale de Festi Blam' s'est tenue le 15 octobre à la MPT de Blamont. Une cinquantaine de personnes avaient répondu présentes pour écouter le bilan de l'année écoulée. Laurent Belot, le président, a tout d'abord remercié les bénévoles, les commerçants, toutes les personnes et tous les services contribuant au bon fonctionnement de l'association.





Sur le plan moral, le bilan n'est pas décevant, malgré les aléas météorologiques qui ont fortement perturbé l'organisation de la Fête de la musique et entraîné l'annulation de la soirée « Fondue au clair de lune ».
L'unité et le travail des bénévoles et des soutiens ponctuels n'ont nullement faibli.
Sur le plan financier, en revanche, l'année écoulée a été quasiment catastrophique, notamment en raison des très faibles recettes de la Fête de la musique. Si les réserves permettent encore à l'association de poursuivre ses activités, une seconde saison aussi décevante compromettrait sérieusement son avenir. A titre d'exemple, les subventions versées aux écoles ont été réduites considérablement, leur montant ayant été divisé par cinq par rapport à l'année précédente. Sachant que cette diminution respecte l'application du quota en fonction des bénéfices réalisés, fixé dans les statuts.
Le budget prévisionnel ainsi que le programme des manifestations pour la saison à venir ont été présentés et adoptés à l'unanimité. Aucune modification n'a été apportée à la composition du bureau, celle du Conseil d'Administration n'enregistrant qu'un changement.
Par ailleurs, six nouveaux membres ont rejoint l'association, signe que celle-ci reste dynamique et continue d'attirer des bénévoles motivés.
Vous souhaitez encore rejoindre Festi Blam' ? Contactez un de ses membres qui se réjouira de vous apporter les renseignements utiles à votre inscription.

PROGRAMME FESTI BLAM' 2026/2027

Festi Blam' vous propose le programme suivant :

- Jeudi 15 octobre 2026

Assemblée générale - Bilan 2025/2026, programme 2026/2027 ouvert à tous, 20h MPT

- Octobre - novembre 2026

Vente d'huile d'olive - Pour tous, sur commande

- Jeudi 19 novembre 2026

Soirée beaujolais - Réservé aux membres de l'association, local Haras 18h30

- 4 et 5 décembre 2026

Téléthon - AFM - Participation au Téléthon, restauration place des tilleuls et MPT

- Vendredi 12 février 2027

Carnaval - Animation adultes / enfants avec les écoles

- Samedi xx février 2027

Sortie patinoire - à Porrentruy Sortie en bus, ouverte à tous, patinoire réservée pour nous ! (Date exacte à définir en fonction de la disponibilité)

- Samedi 27 mars 2027

Chasse aux œufs sur la zone de loisirs - Animation réservée pour les enfants accompagnés d'adultes, zone des loisirs

- Lundi 21 juin 2027

Fête de la musique - Dès 18h00, 6 scènes, musique, restauration et buvette

- Samedi 18 septembre 2027

Marche / fondue dans la forêt - Ouvert à tous, sur inscription

- Samedi 9 octobre 2027 (à confirmer EFS)

Don du sang - MPT Blamont dès 8h30

- Jeudi 14 octobre 2027

Assemblée générale - Bilan 2026/2027, programme 2027/2028 ouvert à tous, 19h MPT

Venez nous rejoindre …

Infos : http://www.mpt-blamont.com



Correspondante de l'Est Républicain

Afin de se faire connaître davantage, de faciliter les échanges et les communications, Mme Pent, la correspondante de l'Est Républicain, souhaite nous transmettre ses coordonnées.

N'hésitez pas à la contacter pour vos informations locales.

Marie-Hélène Pent
Correspondante locale de presse
Est Républicain
Plateau de Blamont

06.78.28.03.05
mhpent.estrepublicain@gmail.com

INFOS SANTÉ
Novembre 2026

MEDECINS
APPELER LE **116117**
Si urgence appeler le 15

Le service de garde va du samedi 12 H (ou veille de jour férié à 20 H) au lundi (ou lendemain de jour férié) à 8 H et toutes les nuits de la semaine de 20 H à 8 H.

PHARMACIES
Le service de garde du dimanche (ou du jour férié) va du samedi (ou de la veille du jour férié) à 19 H au lundi (ou lendemain de jour férié) à 9 H. Le service d'urgence la nuit en semaine est assuré par la pharmacie de garde le dimanche (ou le jour férié) précédent.

GARDES DE PHARMACIES

- Dimanche 1er novembre : DOILLON à PONT-DE-ROIDE

- Samedi 7, dimanche 8 et mercredi 11 novembre : PEGEOT NERAC à PONT-DE-ROIDE

- Samedi 14 et dimanche 15 novembre : DOILLON à PONT-DE-ROIDE

- Samedi 21 et dimanche 22 novembre : LESCA à BLAMONT

- Samedi 28 et dimanche 29 novembre : PEGEOT NERAC à PONT-DE-ROIDE

Le planning étant susceptible de modifications, vous pouvez appeler le **3237** pour confirmation.

CABINET INFIRMIER
Le cabinet infirmier de Blamont est joignable à tout moment au **03.81.30.04.68**
Un système de transfert d'appel vous permet d'entrer rapidement en contact avec une infirmière.

DENTISTES
Le service de garde est assuré les dimanches et jours fériés de 9 H à 12 H.
Pour connaître le dentiste de garde il convient désormais d'appeler le **3966** ou le service des urgences du centre hospitalier au **03.84.98.20.20**

SERVICE D'ACTION SOCIALE PMA
Le service social PMA installé en mairie de Blamont est joignable sur rendez-vous en appelant le **03.81.35.32.83** ou le **06.31.02.84.30**

DON DU SANG

- Vendredi 6 novembre de 15h30 à 19h30 - Gymnase Victor Hugo à Montbéliard
- Samedi 7 novembre de 9h à 13h - Gymnase Victor Hugo à Montbéliard
- Samedi 14 novembre de 8h30 à 12h30 - Foyer municipal à Audincourt
- Lundi 16 novembre de 15h30 à 19h30 - Salle du Majestic à Mandeure
- Mardi 24 novembre de 15h30 à 19h30 - Halle polyvalente à Pont-de-Roide







Impression : Mairie de Blamont